

Ecole Camille Claudel
7, Rue de la Mairie
35580 LASSY

Compte rendu du Conseil d'école du jeudi 2 juin 2016

18.30 – 20.30

Personnes présentes :

Mairie :

Le maire : Mr Le Chénéchal

Adjoint aux affaires scolaires : Mr. Bourdeverre

Parents d'élèves : Mme Thibault, Mme Fouquart, Mr Bordais, Mr Kimmerlé, Mme Fournier, Mme Thoby, Mme Villon, Mme Bellay,

Enseignants :

Laurence Le Métayer (MS/GS), Emmanuelle Dumont (CE1/CE2), Hélène Désert (CM2), Georges Guenharo (Directeur, (CM1), Laure Bocquentin (PS/MS), Céline Le Picard (CE1), Laura Auger (PS/MS), Christine Meignen-Richard (CE2), Cécile Jeanneau (CP et CM1)

ATSEM : Mme Micault, Mme Panaget

Excusés : M. Nizan, I.E.N

Ordre du jour

- PPMS, volet vigilance attentat

Volet incendie validé

Volet « catastrophe naturelle » validé

Troisième volet restant à valider : intrusion/attentat au travail : se cacher ou s'échapper ?

M. Guenharo présente le protocole qui sera mis en place lors de l'exercice prévu le vendredi 1^{er} juillet 2016.

Les échanges du directeur avec la gendarmerie de Guichen conduisent à dire qu'il ne serait pas opportun de s'échapper lors du premier exercice. Il y aura une note explicative pour les parents sur l'organisation d'un exercice concernant l'option « se cacher ».

La question de l'observation extérieure se pose. Elle serait un indice intéressant pour analyser les points positifs et négatifs d'un tel exercice. Les enseignants se posent des questions au sujet des répercussions sur les élèves. Il sera nécessaire de bien expliquer et de dédramatiser cet exercice.

Celui-ci aura lieu en partenariat avec la gendarmerie de Guichen.

Question des parents : quelle préparation PPMS pour les TAP ? Le protocole pourrait-il être en lien avec celui travaillé à l'école pour que les élèves gardent leurs repères ?

Réponse Mairie : cette question sera travaillée à la rentrée 2016.

- Organisation piscine 2016/2017

Suite aux difficultés rencontrées avec la piscine de Bain de Bretagne, l'équipe enseignante a décidé de se tourner vers la piscine de Guer. Celle-ci va pouvoir accueillir l'école de Lassy à la rentrée prochaine. 17 séances sont prévues le mercredi matin sur les deux premiers trimestres. Le trajet est plus court ce qui permettra d'économiser du transport et de ne pas perdre la totalité de la matinée. Ces séances seront pour les élèves de CP, CE1 et CE2.

Question des parents : les agréments sont-ils valables d'un département à l'autre ?

Réponse positive des enseignants.

La mairie a adhéré à l'organisme qui gère la piscine de Guer (le SIGET).

- **Ménage dans les classes**

Il y a un contentieux avec le constructeur des locaux les plus récents (classes de GS et CP) concernant les sols. Il y a un problème de poussières excessives dans la salle de classe de GS et les jouets des maternelles sont insuffisamment lavés (une fois par an). Les ATSEM manquent de temps pour ces tâches. Il y a aussi des entrées par les aérations extérieures ou du fait des gravillons le long des fenêtres.

Suggestion : passer les jouets plus souvent au lave-linge et au lave-vaisselle, les ATSEM ont besoin de personnel ou de temps supplémentaire. La mairie va étudier la question.

- **Organisation sieste PS et MS**

Question des parents : Qui dort, qui se repose ? Certains enfants de PS ne dorment plus, ils se reposent seulement. Réponse des enseignants : Les enfants en question s'endormaient très tard ou pas, ce sont de petits dormeurs. Cette organisation est due au manque de place dans la salle de sieste. Ces enfants dorment tous plusieurs fois par semaine mais pas tous les jours. Le temps de repos reste important pour les PS. Certains MS ne dorment plus.

Il est constaté aussi un manque d'information sur le sommeil des enfants lorsqu'ils sont récupérés à la garderie.

Suggestion : mettre en place une fiche qui permet aux parents de savoir si l'enfant a dormi.

- **Organisation pédagogique rentrée 2016**

L'année prochaine sera particulièrement compliquée : les Services Académiques ferment une classe alors qu'il y aura plus d'enfants dans l'école que cette année. Des inscriptions continuent de se faire, il n'y a pas de visibilité. Le Directeur rencontre l'IEN la semaine prochaine pour étudier cette question, il espère faire entendre les vives inquiétudes de l'équipe enseignante.

Les parents proposent une mobilisation en vue du maintien de la classe supplémentaire accordée en 2015.

En cycle 2 il sera prévu : En cycle 3 :

37 CE2 30 CM1

23 CE1 22 CM2

25 CP

Il est donc indispensable de faire des classes doubles, par cycle.

- **Projets de classes pour 2016/2017**

L'organisation des classes par demi-niveau pose des problèmes d'organisation, notamment pour le cycle 3 où les deux classes seront réparties en CM1/CM2 pour équilibrer les nombres d'élèves. Pour des raisons d'équité envers les élèves et les parents d'élèves, il est prévu que seuls les CM2 partiront pour éviter que certains enfants ne bénéficient pas de ce projet. LES PARENTS ELUS APPROUVENT.

Question des parents : Pouvez-vous refaire une demande du projet orchestre à l'école ?

Réponse : il se peut que le projet cuivre soit ouvert à candidature puisque l'école de Bain vient à son terme. La mairie pense qu'il pourrait y avoir un grand nombre de candidats étant donné qu'aujourd'hui, beaucoup plus de communes sont concernées. A cela s'ajoute un énorme problème financier à Musicole qui perçoit, selon le maire, 10% des taxes d'habitation de l'intercommunalité. L'école de Lassy ayant été bénéficiaire sur deux cycles, il est peu probable que nous puissions bénéficier de nouveau de ce projet.

- **Tarifs cantine**

Question des parents : les tarifs pourraient-ils être calculés en fonction du quotient familial ?

Réponse de la mairie : non. C'est un choix fait en conseil municipal, en concertation avec les autres communes qui bénéficient de la cantine. Le prix est homogène, le repas coûte 3,50 euros, les 20 cts restants correspondent au réinvestissement dans l'équipement, ce qui fait un total de 3,70 par repas.

Lorsque des absences à la cantine sont facturées avec une pénalité, il s'agit d'une erreur administrative. La pénalité ne concerne que les repas pris sans inscription préalable.

- **Avancée terrain de sport**

Le terrain est aujourd'hui praticable.

- **Avancée de la sécurisation aux abords de l'école :**

Les travaux sont prévus pour les vacances d'été.

Fin de réunion à 20.30

Secrétaire de séance :

Virginie Thoby

Directeur :

Georges Guenharo